

PLATEAU DE CENISE SOS fantôme ?

PAGE 10



ELUCBRATIONS

« P'tit mousse »
se lamente

PAGE 4

SALLANCHES

Tout en sobriété
énergétique

PAGE 12

AGRICULTURE

Pour une souveraineté
alimentaire

PAGE 18



MONT-SAXONNEX Cenise sur le plateau

SOS fantôme ?

On pourrait l'appeler « le projet qui n'existait pas », tant les élus des communes concernées, Glières-Val-de-Borne et Mont-Saxonnex, nient être au courant de « l'éventuel » projet d'aménagement d'un domaine de ski nordique que nourrit le Département sur le plateau de Cenise. Mais tous participent à la réflexion. Ce qui n'est pas pour rassurer les anxieux, réunis en collectif « Sauvons Cenise ».

Serge Coste serge.coste@lefaucigny.fr

« Cette affaire est typique du manque de transparence du Conseil départemental », se défendent les habitants du Mont-Saxonnex partis en croisade contre un « éventuel » projet d'aménagement du plateau de Cenise. On les considère, au mieux, comme des farfelus, au pire, comme de dangereux anarchistes qui profitent de quelques rumeurs pour monter une cabale contre le maire de Mont-Saxonnex, Frédéric Caul-Futy. Depuis le mois de mai, ces inconscients se sont constitués en collectif « Sauvons Cenise », pour protester contre la transformation supposée de ce magnifique plateau encore sauvage, en domaine de ski nordique. Pourtant, s'échinent à protester les élus, « il n'y a rien ». Aucun projet, si ce n'est le lancement d'une étude confiée par le Conseil départemental au syndicat mixte des Glières, regroupant les communes de Mont-Saxonnex et de Glières-Val-de-Borne. Alors, nos Don Quichotte se battent-ils contre des moulins à vent où nous préparent-ils un remake de « SOS fantômes », pour ne pas dire « fantasmes » ?

JAMAIS ENTENDU PARLER

Le « projet » est d'autant plus hypothétique que la majeure partie du plateau est située sur la commune de Glières-Val-de-Borne, dont la population est majoritairement contre l'idée d'un aménagement nordique. Même la mairie se montre circonspecte, malgré la proximité du maire-conseiller régional Christophe Fournier (alias « Pantoufle 3° du nom ») et de son premier adjoint, Laurent Vallier, avec le président



Le plateau de Senise, classé Espace Naturel Protégé

du Conseil départemental et promoteur du développement touristique du secteur, Martial Saddier. De toute façon, explique une élue de Glières-Val-de-Borne, « c'est resté complètement off. Les élus de la majorité ne sont pas du tout au courant. On n'en a jamais entendu parler, ce ne sont que des rumeurs. » Pourtant, selon certaines confidences, il y aurait eu « une discussion vive entre le 1er adjoint et Martial Saddier », sur le sujet. Et notamment sur l'idée du Département de confier l'étude de faisabilité au syndicat mixte, alors que « la majorité a dit à Saddier que la commune voulait rester maître de son territoire et que l'aménagement du plateau ne doit pas passer par un syndicat mixte ». Or, continue notre informateur, « les élus de Glières-Val-de-Borne sont contre tout projet d'aménagement touristique sur Cenise ».

FAIT ACCOMPLI ?

Sauf que tout n'est pas si simple au royaume de « l'Abeille 1^{er} ». On l'a vu pour le projet de vélodrome, le président du Département est passé maître dans l'art de préparer ses dossiers dans le plus grand secret, puis de hausser les épaules devant ceux qui protestent contre un projet qu'ils ne connaissent pas. Même les conseillers départementaux ont voté sans savoir à quoi ressemblerait le futur équipement que le monde entier nous enverra. Quant au lieu d'implantation, il alimente encore les fantasmes, puisque même la mairie de Reignier, pressentie pour accueillir le futur complexe sportif et culturel, attend toujours d'en savoir un peu plus. Alors que Rochexpo serait sur les rangs pour accueillir un vélodrome démontable, afin de se préserver de toute concurrence en matière d'immobilier événementiel. Encore un fantasme ? Serait-ce une manière de contrer les oppositions et de mettre tout le monde devant le fait accompli ? Une fois l'organisation des Championnats du monde cyclisme 2027 confirmée, les élus opposés au projet, court-circuités, n'avaient plus qu'à souhaiter qu'il soit le moins préjudiciable possible pour l'environnement et les finances départementales. Cette manière d'avancer caché n'est pas

Mr Caul-Futy précise qu'une étude de faisabilité est en cours pour un projet de site nordique pour le développement du ski de fond au Plateau de Cenise, en partenariat avec les services de l'État. Le Département évoque le futur contrat de site ENS qui prévoit qu'aucune nouvelle activité économique ne doit être développée dans un ENS. Toutefois, des discussions pourront être engagées pour d'éventuels ajustements à la marge, au regard du projet retenu. Il est convenu que la présente étude permettra de préciser les enjeux du site et d'apporter une contribution à l'étude de faisabilité du projet.

Le maire du Mont-Saxonnex, Frédéric Caul-Futy a beaucoup à dire pour quelqu'un qui n'est au courant de rien

pour rassurer les amoureux de la nature. Certes, « depuis le 2 octobre, on n'entend plus parler de rien. Tout est focalisé sur le vélodrome et la retenue collinaire de La Chusaz » ! Mais depuis que le tribunal administratif a retoqué l'arrêté préfectoral autorisant sa réalisation, les Zadistes envisagent de se rabattre sur le plateau de Cenise. D'où l'intérêt de rappeler qu'ils se battront contre un fantôme, que rien n'est fait et que le projet n'existe pas.

Seulement, certains éléments inquiètent les opposants au projet nordique. Tout d'abord, le fait que le président du Conseil régional, Laurent Wauquiez, ambitionne de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la Région la plus touristique de France. Ce qui passe par un développement à outrance.

MARTIAL SADDIER À LA MANOEUVRE

D'autre part, dans un courrier adressé le 24 mai aux « riverains de la commune de Mont-Saxonnex », Martial Saddier faisait le décompte de tous les bienfaits du Département pour la commune, de l'élargissement et la sécurisation des routes jusqu'à l'acquisition, par le Département, de la colonie de vacances de Paray-Vieille-Poste afin d'en assurer « la poursuite de l'exploitation du bâtiment pour les classes de découverte, les classes de neige et l'accueil des jeunes été et hiver ».

Certes, accorde généreusement le patron du Département, « le conseil municipal et lui seul peut décider de l'avenir des infrastructures et donc de la station de ski. Mais, à court terme, et compte tenu des problèmes rencontrés et hiver, une aide exceptionnelle de 300 000 euros sera octroyée à la commune, afin de lui permettre de faire face au remplacement de la dameuse, à la levée de la fermeture administrative décidée par le préfet du deuxième téléski ainsi qu'au changement de l'armoire électrique. » Une aide qui « permettra aux habitants du

Mont-Saxonnex d'avoir une stratégie pluriannuelle lucide sur l'avenir de sa station de ski alpin ». Ça aide à réfléchir... Car pour ce qui est du ski nordique, continuait le président Saddier, « face au changement climatique et devant la nécessité d'une diversification touristique, une étude est portée par le Syndicat Mixte des Glières concernant un éventuel projet de ski nordique sur le plateau de Cenise et qui sera principalement situé sur la commune de Glières-Val-de-Borne ». Étant précisé qu'« à ce stade, nous parlons bien d'une étude de faisabilité qui, par définition, pourrait déboucher sur un projet ou pas. Si, encore une fois, une très large majorité du projet se situe sur la commune de Glières-Val-de-Borne, nous avons souhaité proposer au conseil municipal du Mont-Saxonnex, en toute transparence, d'être associé, de participer et donc de formuler ses remarques et ses exigences dans le cahier des charges de cette étude, ce qu'il a accepté. D'ores et déjà, le Conseil départemental qui finance l'étude a exigé en amont certains points non négociables comme l'absence de neige de production, l'absence de construction sur le plateau et une desserte qui ne pourra se faire en voiture. » Voilà qui fait beaucoup pour un projet qui n'existe pas. Car, l'a affirmé le maire Frédéric Caul-Futy au collectif qui lui demandait audience, « la commune ne porte ni étude ni projet de développement touristique sur les secteurs des Frachets et de Cenise (...) Avant de poser des questions et encore davantage de pouvoir y répondre, vous conviendrez avec moi de la nécessité pour les uns et pour les autres de savoir de quoi on parle. Pour ce qui me concerne, je ne saurais être à même de répondre à des questions ou à donner des informations sur un sujet qui n'est pas à l'initiative de la municipalité. » On croirait entendre le maire de Reignier répondant à son opposition sur le projet de vélodrome. Voilà qui ne rassure que modérément.

EN CONSULTATION...

D'autant que, comme l'a précisé Martial Saddier, le maire de Mont-Saxonnex et son confrère de Glières-Val-de-Borne ne sont pas tenus à l'écart des études en cours. Le conseil municipal a même activement participé via un sondage dans lequel il s'est prononcé en grande majorité pour le maintien de la route des Frachets fermée à l'année, « sauf ayants droit », la création d'un « bâtiment avec location de matériel de sport, salle hors sac, local

ski-club, restauration, foyer, maison des accompagnateurs en montagne... à l'arrivée du porteur » ou encore l'accès « par porteur télémixte depuis le télésiège actuel jusqu'au Chatelard ».

Concernant les activités proposées, il est pour l'idée de « créer un point de départ d'animation à l'endroit du télésiège actuel », la « création d'itinéraires balisés et différenciés par pratique (piétons, VTT...) », une « aide financière pour lancer un club de ski de fond », ou encore d'« étudier la faisabilité d'une liaison randonnée nordique et estivale avec Solaison », voire une aire de « biathlon avec pas de tir, compétition 4 saisons (ski, ski roue ou VTT) ». À ceci s'ajoute le souhait d'une « activité tyrolienne pour redescendre », d'« officialiser une vraie offre VTT (côté lac Bénit et Cenise) », « créer une piste multi-activités neige pour redescendre des Frachets au parking » et « damer la route des Frachets pour en faire une piste de ski de fond/randonnée ». Et comme on continue dans le fantasme, il est même proposé que les « forfaits annuels de ski de fond doivent inclure le coût du porteur ». Toutefois, a-t-elle aussi demandé une « prise en charge financière et logistique du démantèlement de la station de ski alpin par le Département » et de « reconverter le domaine de ski alpin en domaine de ski de randonnée » afin de « créer une offre de territoire » dont on ne sait si elle pourrait englober le plateau de Cenise.

Par ailleurs, une consultation du public a été confiée au cabinet Ernest & Youg, exclusivement réservée aux habitants de Mont-Saxonnex. Même le sénateur centriste Loïc Hervé et nos confrères de France 3 ont été interdits de réunion. À cette occasion, et après avoir rappelé la qualité d'espace naturel sensible du plateau de Cenise, la mairie a fait part d'un « possible aménagement en vue du développement de l'offre nordique » (voir notre illustration issue du rapport de consultation).

Voilà qui fait beaucoup pour un projet qui n'existe pas et sur lequel la mairie n'a pas son mot à dire.

De quoi susciter la méfiance du collectif, qui entend être bien préparé « si le dossier doit sortir » et « lever le lièvre avant qu'il ne soit trop tard ».

L'association se prévaut de 300 adhérents et une pétition « Sauvons Cenise » a déjà récolté 40 000 signatures en un mois. Les fantômes n'ont plus qu'à bien se tenir...



Manifestation sur le plateau de Cenise